

Citations du Pentateuque dans la Lettre aux Romains Problèmes d'exégèse et de traduction

Jorge Sanchez Bosch

Volume 32, Number 1, mars 1987

La traduction biblique
Bible Translation

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/002103ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/002103ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (print)

1492-1421 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Sanchez Bosch, J. (1987). Citations du Pentateuque dans la Lettre aux Romains : problèmes d'exégèse et de traduction. *Meta*, 32(1), 21–25.
<https://doi.org/10.7202/002103ar>

CITATIONS DU PENTATEUQUE DANS LA LETTRE AUX ROMAINS PROBLÈMES D'EXÉGÈSE ET DE TRADUCTION

JORGE SÀNCHEZ BOSCH
Faculté de théologie, Barcelone, Espagne

Dans toute version de la Bible, qui se présente comme une unité, on doit évaluer de façon consciente les similitudes et les divergences qui se présentent entre un texte de l'Ancien Testament (ensuite : AT) et la citation de ce même texte dans le Nouveau Testament (ensuite : NT). Les divergences sont toujours possibles, puisqu'une édition moderne de l'AT nous offre une version historico-critique du texte hébreu, tandis que le NT nous donne une version non historico-critique (parfois accommodatrice) d'un texte pas toujours équivalent (diversités dues au texte hébreu employé — ensuite : TM- ou bien aux traducteurs grecs — ensuite : LXX) et pas toujours bien compris (p. ex. quand les hébraïsmes ne sont pas compris comme tels, mais traités d'après les règles de la langue grecque).

De toute façon, notre opinion est que, sans trahir le sens du texte de l'AT ni celui du NT, le traducteur doit tendre, d'une façon générale, vers la concordance entre le texte de l'AT et sa citation, puisque c'est bien l'idée de l'auteur du NT qu'on puisse reconnaître cette concordance.

D'ailleurs, dans la mesure où l'auteur du NT pense au contexte de l'AT (certains indices peuvent nous l'indiquer), ce contexte pourra nous fournir des éléments, parfois essentiels, pour comprendre la citation et, surtout dans une traduction destinée au grand public, pour la compléter.

Voilà les principes que nous allons appliquer dans l'étude de cinq citations du Pentateuque qui se trouvent dans la lettre aux Romains :

1. Gn 15,5 dans Rom 4,18b
2. Gn 15,6 dans Rom 4,3.9.22
3. Ex 33,19 dans Rom 9,15
4. Dt 32,35 dans Rom 12,19
5. Dt 32,43 dans Rom 15,10

Afin de repérer les problèmes et des solutions possibles, nous avons cherché des Bibles modernes, complètes, et qui nous étaient aisément accessibles : modernes, autant qu'attentives aux résultats de l'exégèse et aux problèmes de la signification ; complètes, pas seulement par la juxtaposition de tous les livres, mais aussi par une coordination du travail des traducteurs. Les voici :

Bible de Jérusalem (BJ)

Traduction œcuménique de la Bible (TOB)

La Bible en français courant (FC)

Nueva Biblia Espanola (Schökel-Mateos : NBE)

Dios habla hoy (DHH)

New English Bible (NEB)

Good News Bible (GooN)

Die gute Nachricht (GuNa)

Parola del Signore (PdS)

L'éventail de possibilités que ces traductions nous offrent, suffit, à notre avis, pour repérer les questions qui nous intéressent le plus.

1. Gn 15,5 dans Rm 4,18b

Le premier texte ne présente pas de problèmes, ni quant à la correspondance entre le TM et la LXX, ni quant à celle entre la LXX et le NT. Sa traduction littérale serait : « Telle sera la semence », et il est tout à fait normal de traduire « semence » par « descendance » ou « postérité ».

Dans l'AT, cette parole suit la promesse d'une descendance « comme les étoiles du ciel » et c'est ce qui fait que la phrase « telle sera... » — qu'on trouve en BJ dans AT et NT (ensuite : A-NT), TOB A-NT, NBE A-NT, NEB NT — soit compréhensible d'après le contexte. Mais elle n'est pas aussi « naturelle » qu'avec la précision « aussi nombreux que » (FC A-NT, DHH A-NT, NEB AT, GooN A-NT, GuNa A-NT, PdS A-NT).

Dans le NT, par contre, la phrase, sans contexte, ne dit rien ; il me semble donc nécessaire d'ajouter une allusion au nombre. GooN NT et GuNa ajoutent encore : « *as many as the stars* », « *zahlreich wie die Sterne* ». Cela va dans le sens de la démonstration de Paul, lequel confirme par cette citation qu'Abraham doit être le père de plusieurs nations. Mais ce n'est pas indispensable pour qu'on perçoive le sens du texte. Pour ne pas relier trop la phrase à ce qui précède, PdS NT écrit : « *Molto numerosi* ».

Entre « postérité » (BJ AT) et « descendance » (BJ NT et tous les autres), le deuxième mot semble préférable : on le relie plus naturellement à l'idée de paternité, tandis que « postérité » fait penser tout simplement aux générations futures.

Le passage de l'abstrait au concret : « tes descendants » (FC A-NT, DHH A-NT, NEB A-NT, GooN A-T, GuNa A-NT) est une question de niveau de langage, qui correspondra aux objectifs de la plupart des traductions.

2. Gn 15,6 dans Rm 4,3.9.22

Dans ce texte, si important pour l'exégèse, il y a aussi une grande concordance entre le TM et la LXX, de même qu'entre la LXX et le NT. Paul est en accord avec la LXX et pas avec le TM dans la formulation du nom divin (*Theô* à la place du *Kyrios*, qui serait la traduction normale du TM) et quant à la préposition mise avant *dikaiosunên* (TM, sans préposition).

Paul, de son côté, s'écarte de ses modèles, en écrivant *episteusen de* à la place de *kai episteusen*. Il peut indiquer par cela qu'il est conscient du contexte de la Genèse (il le citera au v. 19b, qu'on vient d'étudier) et qu'il ressent la difficulté de la foi (comme il le montrera lui-même dans les vv. 17-21). Il ne serait donc pas faux de traduire : « Mais Abraham crut... », mais normalement il ne convient pas d'introduire des nuances qu'un lecteur ordinaire ne va pas percevoir.

Au v. 9, Paul transcrit la deuxième partie du texte, en substituant « Abraham » à *autô* et en ajoutant « la foi », comme la chose qui lui fut « comptée ». Cela ne serait pas juste dans le TM, où la chose « comptée » doit être *sedaqâ* (« justice », sans préposition), mais c'est normal dans le texte de la LXX et du NT, où « justice » est précédé d'une préposition et la « chose comptée » doit être cherchée dans une phrase antérieure.

Au v. 22, Paul répète la même deuxième partie du texte, sans introduire ni le mot « Abraham » ni le mot « foi », mais en les sous-entendant. C'est clair pour Abraham, qui est le sujet depuis le v. 17b, et certain aussi quant à la foi, puisque depuis le v. 20, le texte ne fait qu'explicitement ce qu'a été la foi d'Abraham.

Nos traductions font bien de mettre « le Seigneur » (BJ : « Yahvé ») pour l'AT et « Dieu » pour le NT, mais le reste de la traduction pose encore bien des problèmes.

Le premier, c'est la traduction de *episteusen* : seules BJ A-NT, NBE A-NT, DHH A-NT, GooN NT traduisent tout simplement « crut » ; TOB A-NT et NEB A-NT changent quelque peu la formule (respectivement : « eut foi », « *put his faith* ») ; trois traductions (FC A-NT, GooN AT, PdS A-NT) n'expriment que la confiance, tandis que deux autres y ajoutent des nuances (NBE NT : « *se fio de Dios* », GuNa A-NT : « *vertraute auf die Zusage des Herrn* »).

En Rm 4, 9, seules GuNa et PdS maintiennent l'idée de confiance. Toutes les autres versions parlent de « foi ».

La composante de confiance est certainement incluse dans le sens du texte, mais elle l'est aussi dans l'expression : « Je te crois » (laquelle signifie : « je crois ce que tu dis, parce que j'ai confiance en toi »). Mais, si on parle seulement de confiance, on néglige quelque chose qui me semble primordial dans le sens du texte : l'acceptation d'une déclaration, ou promesse, divine, concrètement : celle d'être le père de plusieurs nations. Dans le texte paulinien, il est fait allusion à cette même déclaration : a) comme on l'a dit, dans le *de* du v. 3 ; b) au v. 18 : « il a cru... qu'il serait le père de plusieurs nations » ; c) au v. 21 (FC) : « *Il était absolument certain que Dieu a le pouvoir...* » C'est pourquoi la formule « Abraham crut » nous semble préférable dans tous les cas (NBE NT et GuNa NT, cités, maintiennent au moins une référence à la déclaration divine).

La difficulté suivante, c'est la traduction de *logizomai* : en soi, le verbe peut signifier « considérer » et « compter », mais, suivi d'un datif (*logizomai ti tini*), il ne peut avoir que ce deuxième sens. Dans nos traductions, on ne trouve le verbe « compter » que dans BJ A-NT, TOB NT, NBE A-NT, NEB A-NT. Par contre, TOB AT, FC A-NT, DHH A-NT, GooN A-NT, GuNa A-NT, PdS A-NT ont le verbe « considérer » ou un verbe semblable. Le sens « comptable » du verbe y est implicite, toutefois, dans l'expression : « et pour cela », dont le sens revient à : « en tenant compte de cela ».

Mais qu'est-ce donc qu'Abraham a obtenu par sa foi ? Qu'on le considère comme juste ? Pas dans l'AT, à notre avis : nous ne voyons pas que l'AT touche ici au thème de l'origine de la justice d'Abraham : il n'est pas juste à partir de Gn 15,6 ; il l'était déjà en Gn 12,3, quand Dieu lui a dit : « En toi seront bénies toutes les nations de la terre », puisque c'est autour du juste que Dieu répand sa bénédiction.

Dans le NT, par une lecture propre à Paul, le texte nous parle de la justification, par laquelle nous est ouverte la possibilité d'être acceptés par Dieu. Et cette lecture est étroitement liée, croyons-nous, à un sens très grec de la préposition *eis* (« direction vers »), laquelle manquait dans le TM. Mais l'expression « a été considéré juste » nous ferait penser à une équivalence entre la foi et la justice, tandis que la préposition *eis* nous parle plutôt d'un passage de la foi à la justice. Comme dans Rm 10,10 : « avec le cœur on croit *pour obtenir (eis)* la justice, avec la bouche on confesse pour obtenir le salut ». Il vaudrait donc mieux traduire : « il obtint » — ou (en parallèle avec Rm 5,17) : « Dieu lui accorda » — la justice.

Mais, comment traduire la « justice » sans entrer dans les anciennes controverses ? Constatons tout d'abord que nos traductions maintiennent en majorité le mot traditionnel : « justice » (BJ A-NT, TOB NT, NEB A-NT), « juste » (TOB AT, FC A-NT, DHH A-NT, GooN NT, PdS A-NT). Pour NBE NT, il s'agit de « *rehabilitacion* » ; pour GuNa A-NT, de « *Anerkennung* ». GooN écrit dans les deux cas : « *God accepted him* », mais, dans l'AT, elle fait précéder la phrase par : « *was pleased with him* » et, pour le NT, elle la fait suivre de : « *as righteous* ».

À notre avis, on serait plus clair, et pas éloigné de la pensée de Paul, en traduisant : « Abraham crut en Dieu, et pour cela il lui accorda sa grâce. »

3. Ex 33,19 dans Rm 9,15

La parole oraculaire de Dieu à Moïse, avant sa manifestation suprême au Sinaï, nous est transmise de façon parfaitement concordante par le TM, la LXX et le NT. Aux traducteurs de trouver, respectivement, les mots exacts pour traduire *hanan/eleēō* et *raham/oiktirō*, et d'exprimer de façon compréhensible ce que l'hébreu et le grec expriment par la répétition d'un verbe et de son synonyme.

(« 1 » et « 2 », après AT ou NT, signifient, respectivement : traduction du premier ou du second verbe.)

La plupart des traductions cherchent des verbes associés à l'idée de miséricorde : avoir « compassion » (BJ AT1, FC AT1-NT2, NBE AT1-NT2, DHH A-NT2, NEB AT2, GooN AT1, PdS A-NT2), « miséricorde » (BJ NT1, TOB AT2-NT1, NBE NT1, NEB NT1, GooN AT1, GuNa A-NT2), « pitié » (BJ A-NT2, TOB NT2, FC A-NT1, NEB NT2, GooN A-NT2, PdS A-NT1). Mais il y a aussi des expressions impliquant l'idée de bienveillance : « accorder bienveillance » (TOB AT1), « *favorezco* » (NBE AT2), « *Gunst erweisen* » (GuNa AT1).

Même si un aspect de tendresse est inséparable des verbes grecs et hébreux qu'on s'efforce de traduire, nous croyons que des verbes exprimant la « bienveillance » devraient avoir la priorité. C'est vrai surtout dans la traduction de l'AT, si l'on tient compte du fait que le langage de la miséricorde s'associe, dans nos langues, au pardon des péchés, lequel n'est pas à sa place là où l'on parle de voir la gloire de Dieu.

À notre avis, dans le NT, le thème n'est pas non plus directement celui du pardon des péchés, mais l'élection d'un frère de préférence à l'autre. D'ailleurs, Paul cite la phrase en étant pleinement conscient de son contexte : « dit à Moïse » (v. 15 ; cf. v. 17 : « dit au Pharaon »).

La phrase, traduite telle quelle, semble présenter un Dieu arbitraire, capricieux, idée qui n'est ni celle de l'Exode ni celle de Paul. La plupart des traductions font quelque chose pour éviter de favoriser cette interprétation. Seules BJ NT, TOB AT, NEB A-NT traduisent la phrase telle quelle. BJ AT, TOB NT, FC A-NT, NBE A-NT, DHH A-NT, GooN NT, GuNa A-NT, PdS A-NT y ajoutent le verbe « vouloir », qui nous fait sentir le respect dû à la volonté de Dieu. GooN AT, en accord avec le contexte, à ce que nous croyons, traduit : « *I show compassion and pity on those I choose* ».

Pour nous, le simple « vouloir » suffit pourvu qu'on fasse voir qu'il s'agit d'une grâce spéciale (AT) ou d'une grâce quant à l'élection (NT). Notre traduction serait : « Il y a des grâces et des faveurs que j'accorde à ceux que je veux. »

4. Dt 32,35 dans Rm 12,19

« La vengeance est mienne. » Il est curieux que le texte mettant le plus l'accent sur le Dieu vengeur, qu'on croit typique de l'AT, ne se trouve en fait que dans une version critique ment moins sûre de l'AT, ainsi que dans le texte original du NT. Le texte contesté se trouve certainement dans le TM (*ly naqam*), mais c'est le texte présumé par la LXX (*en hēmera ekdikēseōs*, « au jour de la vengeance ») qui correspond le mieux au contexte (*leyom* en parallèle avec *le'et*) et qui a le plus de chances d'être original.

Dans la seconde partie du texte, le TM, la LXX et le NT ont un verbe. Le contexte serait mieux servi par un substantif, qui s'obtient par un simple changement de voyelle en hébreu, tout à fait logique si l'on a admis la modification mentionnée ci-dessus. Mais cela vaut seulement pour l'AT. Dans le NT, le verbe est nécessaire ; en plus, il est renforcé par un pronom (*egō*), introduit par Paul.

Il n'y a que DHH AT, NEB AT, PdS AT, qui tiennent compte de la correction rapportée ici. Elle va sans doute se généraliser dans le futur.

Les deux expressions (verbes ou substantifs ; ensuite : « 1 » et « 2 ») principales présentent aussi des difficultés de traduction : nous trouvons l'idée de « vengeance »

dans BJ AT1, TOB A-NT1, FC A-NT1, NBE AT (« venganza », « *desquite* ») — NT1, DHH AT1, NEB AT2, GooN A-NT1, GuNa AT1, PdS A-NT1 ; celle de « rétribution », dans BJ A-NT2, TOB A-NT2, FC A-NT2, NBE NT2, DHH A-NT2, NEB NT2, GuNa NT1, PdS NT2 ; celle de « justice », dans BJ NT1, DHH NT1, NBE NT1 ; celle de « punition », dans NEB AT1, GooN AT1, GuNa A-NT2, PdS AT2. Même si elles sont minoritaires, les versions reflétant ces deux dernières idées sont, à notre avis, préférables quant à la signification. En effet, à proprement parler, a) il ne s'agit pas ici de vengeance : Dieu ne va pas revendiquer son propre droit, mais le droit des autres ; c'est-à-dire : il va rétablir la justice ; b) il n'y a pas non plus de rétribution, puisque les choses mauvaises ne sont pas rétribuées, et les choses bonnes... seulement si on a un contrat de travail ; il s'agit donc de punition.

Mais nous avons dit : « quant à la signification » : il se peut que des expressions associées à l'idée de vengeance ou de rétribution expriment de façon compréhensible l'idée de justice ou de punition. Par exemple, dans l'expression espagnole : « *Les darè su merecido* » (NBE NT2 DHH AT1) tout le monde voit la punition.

5. Dt 32,43 dans Rm 15,10

Notre dernier texte a donné aussi du travail à la critique textuelle. Le texte que nous trouvons dans la LXX et le NT dérive, probablement, de celui que nous avons dans le TM : *harnynu goyim 'ammo*, « exultez, nations, son peuple », par une espèce de doublement de la pénultième : *'im 'ammo*, « avec son peuple ».

Mais cette même leçon est discutable pour l'AT : 4Q Dt nous donne une double leçon du verset, dont la première substitue *samayim* à *goyim* (« exultez, cioux, avec lui »), ce qui pourrait être la leçon originale.

Cette dernière leçon est acceptée par NEB AT, GuNa AT, qui s'éloignent ainsi beaucoup du NT. Par ailleurs, TOB AT, FC AT, GooN AT traduisent le TM (sans « avec »). Toutes les autres versions nous donnent un texte pareil pour l'AT et pour le NT.

Ceux qui prennent le TM (*supra*), et aussi NBE AT qui suit la LXX, traduisent le verbe par « acclamer », « *praise* ». Les autres utilisent des verbes qui suggèrent la joie : « exultez » (BJ A-NT), « réjouissez-vous » (TOB NT, FC NT, NBE NT, DHH A-NT, GooN NT, PdS NT), ou bien la fête : « *make merry* » (NEB NT), « *jubelt* » (GuNa NT), « *facciano festa* » (PdS AT). Le sens, pour le NT, c'est la joie d'avoir reçu l'Évangile : il faut l'exprimer par un verbe bien... normal (pas : « exulter » !). Pour l'AT, si on traduit le texte corrigé, les verbes suggérant la fête seraient bien à leur place. Mais, « réjouissez-vous » ne serait pas non plus une mauvaise traduction.